



Brin de Nouvelles

Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 25, No 3, 15 Juin 2018

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

NOTEZ : Surveillez le feuillet paroissial pour les activités prévues à l'église de St-Gabriel

Feuillet paroissial aussi disponible : <http://www.diocesesrimouski.com/secteur-montagnes/index.html>

RAPPORT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

L'article 176.2.2 du Code Municipal exige du maire de présenter ce rapport lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue en juin. Ce rapport est ensuite diffusé sur le territoire de la Municipalité.

ETATS FINANCIERS 2017

Les états financiers de l'année 2017 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ont été vérifiés par la firme comptable Mallette, comptables agréés, qui a déposé son rapport au conseil le 5 mars 2018. Les résultats révélaient un surplus pour l'année 2017 de 196 108\$ et un surplus accumulé de 287 597\$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la municipalité, sur les heures d'ouverture.

	Budget 2017	Réalisations 2017
Taxes	1 143 625 \$	1 187 192 \$
Paiement tenant lieu de taxes	17 500 \$	19 044 \$
Transferts	205 400 \$	250 799 \$
Services rendus	11 750 \$	21 983 \$
Imposition de droits	17 000 \$	33 363 \$
Autres revenus d'intérêts	15 800 \$	35 512 \$
Autres revenus	130 000 \$	359 183 \$
Total des revenus :	1 541 075 \$	1 907 076 \$
Administration générale	260 725 \$	246 459 \$
Sécurité publique	150 075 \$	179 121 \$
Transport	458 450 \$	621 519 \$
Hygiène du milieu	233 200 \$	286 406 \$
Santé et bien-être	7 200 \$	6 486 \$
Aménagement, urbanisme et développement	68 650 \$	186 920 \$
Loisirs et culture	173 000 \$	222 990 \$
Frais de financement	28 650 \$	37 974 \$
Remboursement de la dette à long terme	118 875 \$	145 100 \$
Affectations	42 250 \$	(222 007) \$
Total des dépenses :	1 541 075 \$	1 710 968 \$

La population de Saint-Gabriel-de-Rimouski était de 1 151 personnes selon les informations du Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire.

Évaluation 2017 Imposable : 84 736 000 Non-imposable : 5 431 700 Total : 90 167 700

→

Georges Deschênes, Maire

Prochaine séance régulière du conseil municipal MARDI le 3 juillet 2018.

Résumé de la séance du 4 juin 2018

- La municipalité adhérera comme membre corporatif au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité.
- Messieurs Georges Deschênes, maire, et Martin Normand, directeur général, ont signé les plans et devis pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable présentés par M. Pierre L'Heureux, ingénieur de SNC Lavalin.
- Il a été résolu d'embaucher 2 personnes pour le camp de jour 2018 soient les personnes suivantes : Cédric Lapointe et Laurie Castonguay.
- Un montant de 375\$ sera affecté au surplus pour un voyage de 15 tonnes de poussière de pierre dans le cadre du projet terrain de pétanque 50 ans et plus.
- M. Étienne Lévesque a été nommé comme personne responsable du dossier « Aînés »
- Une demande sera faite auprès du Ministère des Transports de relocaliser les passages piétonniers vis-à-vis les rues Leblanc et Plourde. Également, d'installer une balise centrale à ces passages.



INFORMATIONS

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU 15 JUILLET 2018

CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 277-18 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 350 00 \$ POUR L'INSTALLATION D'UNE DALLE DE BÉTON ET DES TRAVAUX CONNEXES À LA PATINOIRE COUVERTE

Le 17 mai 2018, au terme de l'ouverture du registre dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 277-18, le nombre de signatures apposées s'est révélé supérieur au nombre minimal requis pour la tenue d'un scrutin référendaire. Lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018, le conseil municipal a décidé de tenir un référendum pour l'approbation ou la désapprobation du Règlement numéro 277-18. Voici quelques informations pertinentes sur la tenue de ce référendum.

LA DATE DU SCRUTIN

Le 15 juillet 2018. Il y aura un vote par anticipation le 8 juillet 2018.

LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Dans le cadre de ce scrutin référendaire, les personnes inscrites sur la liste référendaire auront à répondre à la question suivante : Approuvez-vous le Règlement numéro 277-18 : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 350 000 \$ pour l'installation d'une dalle de béton et des travaux connexes à la patinoire couverte »?

L'AVIS PUBLIC DE SCRUTIN

Dans le cadre d'un processus référendaire, tant que l'avis de scrutin n'a pas été publié, le conseil municipal peut, par résolution, retirer le règlement faisant l'objet du scrutin référendaire. L'avis public de scrutin doit être donné au plus tard le 10^e jour précédant la date fixée pour sa tenue.

LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

Il y aura confection de la liste référendaire pour ce scrutin. La date de référence pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste référendaire est le 7 mai 2018, soit la date de l'adoption du règlement faisant l'objet du scrutin. La liste des électeurs domiciliés a fait l'objet d'une demande au Directeur général des élections. Les propriétaires uniques d'un immeuble résidentiel et copropriétaires indivis d'un immeuble résidentiel – seront avisés par avis public de la procédure et des délais à respecter pour faire une demande d'inscription à la liste référendaire. Il y aura une période de révision de la liste référendaire. Un avis à cet effet sera publié.

LES REPRÉSENTANTS

Sur demande écrite, le directeur général de la municipalité nomme un représentant des personnes habiles à voter qui favorisent une réponse affirmative à la question référendaire et un représentant des personnes habiles à voter qui favorisent une réponse négative à cette question. Ces représentants n'ont pas l'obligation d'avoir la qualité de personne habile à voter pour pouvoir représenter les personnes qui favorisent la réponse affirmative ou négative. Un modèle de formulaire est disponible au bureau municipal.

Saint-Gabriel-de-Rimouski, le 5 juin 2018.

Martin Normand, directeur général.

RAPPORT D'ÉLU

Gestion des matières résiduelles

Après une tournée avec M. Yvan Plante lors de la collecte des déchets, je souhaite souligner l'efficacité et le professionnalisme de M. Plante et M. Lévesque qui l'accompagne. Pour faciliter leur travail, vous pourriez mettre les poignées de votre bac face au chemin! :)

Préservation de l'eau

- Réduire le nombre de bains par semaine et prendre des douches de 5 minutes maximum.
- Étant dans la période des jardins, récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin!!

Étienne Lévesque, conseiller No 2

****Si d'autres élus veulent faire passer un petit message, cet espace juste après le résumé de la séance mensuelle pourrait devenir le vôtre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : HORAIRE RÉGULIER :

MARDI : 18 h 15 à 19 h 45 MERCREDI : 15 h 15 à 16 h 45

JEUDI : 19 h à 20 h 30

Vous êtes les Bienvenus !!!

Nicole Leblanc, Responsable

BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER - HORAIRE ESTIVAL : Un lieu de rendez-vous pour les mordus de lecture !

Citation du mois: «Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps»/ Gustave Flaubert
Prenez note que la bibliothèque sera accessible jusqu'au 7 juin selon l'horaire régulier et fermera ses portes durant la saison estivale à l'exception des journées suivantes:

19 juin 2018 :

18h15 à 20h00

17 juillet 2018 :

18h15 à 20h00

14 août 2018 :

18h15 à 20h00

Je vous rappelle que le coût d'abonnement annuel est de 2.00\$. Bienvenue à tous !!

Loisirs

LOISIRS – PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

Activités de la Fête Nationale Au Centre polyvalent

23 juin :

Cérémonie d'ouverture dès 19 h

Parade de crieurs, Volée de cloches, Hommage au drapeau, Discours patriotique, Feux d'artifice sportart, Chansonnier Yanick Gagnon et Dominick Delarosbile, Feu de joie ``Scierie Réjean Ouellet``.

24 juin :

8h00 : Exposition d'artisanats du Cercle Des Fermières, Jeux gonflables, Déjeuner La Grande Tablee Desjardins, Commémoration des salles du Centre Polyvalent, Antoine Lévesque chansonnier au Gazébo à Vio, Envolée de ballons, Volée de cloches, Mot de fermeture.

HORAIRE DU SOCCER

Mini Soccer	Mercredi 18h
U6/U8	Lundi et mercredi 18h
U10/U12	Mardi et jeudi 18h30

BASEBALL : tous les lundis et mercredis dès 19h

Camp de jour 2018

Les activités du camp de jour se dérouleront cette année du 25 juin au 10 août inclusivement au Centre Polyvalent. Journée Wixx, sortie à la piscine, au Parc Beauséjour, au cinéma, à l'expo agricole, magicien, spectacle interactif, soit sept semaines d'activités plus stimulantes les unes que les autres. Il est encore possible de vous inscrire au bureau municipal au coût de 165\$ pour la durée du camp de jour. Bienvenue à tous !

INVITATION À TOUTE LA POPULATION!

LA FÊTE DES VOISINS

Quand : Samedi le 9 juin

Endroit : A la maison des Grands-Parents

Heures : De midi à 15h30

Activités : Hot-dog, jeu gonflable, chansonnier

Bienvenue à tous!

Urbanisme – rappel de certains règlements pour l'été

Abri temporaire (abri tempo)

Les abris tempo sont autorisés entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante. À partir du 15 mai, ils doivent être enlevés et démontés.

Nécessité d'un permis

Le permis ou certificat d'autorisation a pour but de s'assurer que les travaux effectués respecteront les divers règlements. Les travaux qui requièrent un permis sont les suivants : construction, implantation, déplacement, agrandissement, modification ou rénovation d'un bâtiment ou d'une construction (principal ou accessoire), abattage d'arbres, piscines, démolition, creusage de puits, installation septique, déblai et remblai, travaux à proximité des cours d'eau, éoliennes, etc.

Demande de permis

Pour obtenir un permis, veuillez fournir le plus de détails possible permettant une bonne compréhension du projet et une vérification des normes. Lors de travaux de construction ou d'agrandissement de bâtiments ou de constructions accessoires, veuillez toujours fournir un plan d'implantation indiquant les dimensions des bâtiments et les distances par rapport aux limites de terrain et par rapport aux cours d'eau. Votre certificat de localisation d'arpenteur est le meilleur outil pour cela.

Le délai légal pour l'émission ou le refus d'un per-

mis est de 30 jours à compter du moment où tous les documents requis ont été fournis au soutien de la demande. Veuillez donc prévoir à l'avance et demander votre permis plus tôt. Lorsque la demande est complète et claire, le délai est d'autant plus rapide.

Nuisances

Le fait de laisser ou de déposer des objets tels que des déchets, détritiques ou débris de démolition sur un terrain ou de laisser pousser de l'herbe ou des broussailles à une hauteur de plus de 60 cm constituent des nuisances et sont prohibés.

Foyers extérieurs

Les foyers extérieurs ne sont autorisés que dans les cours latérales et arrière. Tout foyer extérieur doit être pourvu d'une cheminée elle-même munie d'un pare-étincelles;

Veuillez noter que dans le but de faire respecter les règlements, des amendes peuvent être transmises aux propriétaires. Le traitement de ces amendes est effectué par la Cour municipale de La Mitis. Le respect de ces règlements a pour but d'assurer un milieu de vie agréable pour les citoyens.

Pour informations ou demande de permis, contacter votre municipalité au 418 798-4938

MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

FABRIQUE : Le bureau de la Fabrique est relocalisé dans les locaux de la Caisse Desjardins à St-Gabriel. C'est à 295, rue Principale. Téléphone : (418 798-4901). Nos heures de bureau : Mardi : 10 h à 13 h - Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h. Le bureau est fermé lorsque la Caisse Desjardins est fermée.

Notre adresse postale : 350 rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0.

Laisser un message par internet au bureau de la Fabrique : presbyterestgabriel@globetrotter.net

FEUILLET PAROISSIAL : Maintenant, vous avez accès à votre feuillet paroissial et cela sans vous déplacer. En effet, il est maintenant disponible, dès sa parution, sur le site internet du diocèse de Rimouski. Il vous reste à choisir celui que vous voulez consulter. Il y a toujours des copies papier à l'église. Chacun est pour 2 semaines.

<http://www.diocesesrimouski.com/secteur-montagnes/index.html>

BANCS AU CIMETIÈRE :

La Fabrique de Saint-Gabriel veut se procurer quatre (4) bancs de parc en plastique recyclé sans entretien. Les organismes ou la municipalité qui désirent acheter un banc, s'il vous plaît donnez votre nom au bureau de la Fabrique à madame Diane Lévesque au 418 798-4901 ou par courriel :

presbyterestgabriel@globetrotter.net. Le banc sera identifié au nom de votre organisme.

Merci de votre participation!

NOUVEAU COLUMBARIUM :

La Fabrique de Saint-Gabriel procèdera à l'installation d'un deuxième columbarium. Les gens peuvent se procurer une niche d'une grandeur de 12x12x14 pouvant contenir deux (2) urnes. Si intéressé à vous procurer une niche, s'il vous plaît, donnez votre nom à madame Diane Lévesque au bureau de la Fabrique. au 418 798-4901.

collaboration!

Merci de votre

PROMOTION ST-GABRIEL

Invitation à la commémoration de Messieurs Louis-Gonzague Leblanc et Louis Dupéré

Tous les citoyens, parents et amis sont chaleureusement invités à l'activité de commémoration en l'honneur de messieurs Louis-Gonzague Leblanc et Louis Dupéré le 24 juin prochain dès 11h30 à la salle du conseil municipal, située au Centre Polyvalent.

Pour cette occasion vous êtes conviés à venir souligner avec nous les réalisations et l'implication de ces grands gabriélois. Vin d'honneur, hommage et surprises vous y attendront.

Cette célébration s'inscrit également dans la planification de la fête de la St-Jean-Baptiste qui a pour thème cette année : « Histoire de Héros ». Nous sommes fiers de nous joindre à cette initiative de la commémoration de nos héros!

Si vous le souhaitez, dès 8 heures, un déjeuner paroissial à prix populaire sera offert à la population à la grande salle du Centre Polyvalent.

Nous espérons que vous répondrez positivement à notre invitation!

PROMOTION ST-GABRIEL JARDINS COMMUNAUTAIRES

Pour 2018, il est encore temps de réserver votre terrain afin de profiter des Jardins communautaires. DÉPÊCHEZ-VOUS! Un maximum de 15 terrains sont disponibles au faible coût de 10\$/chacun pour la saison. C'est une belle occasion pour avoir de bons légumes frais, connaître des citoyens et partager nos expériences. Pour information et réservation, il faut contacter Réjeanne C. Marchand en appelant au 418-798-4674. Planifiez votre jardinage, les places sont limitées!

PROMOTION ST-GABRIEL SONDAGE

N'oubliez pas de compléter le sondage que vous avez reçu par la poste! Vous avez jusqu'au 30 juin maximum pour le déposer dans l'une des boîtes prévues à cet effet (bureau de poste, bureau municipal).

Ce sondage vise à orienter nos actions et nos décisions quant au développement de notre municipalité pour les cinq prochaines années. Il est donc important qu'un plus grand nombre possible de citoyen complète le sondage afin d'être le plus représentatif des besoins et des attentes de notre population. Le sondage est également disponible via le site internet de la municipalité ou encore sur la page Facebook des loisirs. Nous comptons sur votre participation!

LA SADC DE LA MITIS souhaite mieux connaître les entreprises de la MRC et vous convie cordialement à son assemblée générale annuelle le mardi 12 juin prochain. Ce sera à 19 h 30, au Centre Le Colombien, 1385, boul. Jacques Cartier, Mont-Joli.
Au plaisir de vous y voir !

Coop GPS BOUGER, C'EST LA SANTÉ

Vous voulez vous mettre en forme ?

Nous avons maintenant les services d'un spécialiste : monsieur José Roberge (kinésologue)

- Évaluation et bilan de la condition physique et des habitudes de vie
- Évaluation de la capacité cardiorespiratoire (VO2 max) et du métabolisme de repos



- Programme d'entraînement personnalisé, suivi et counseling
- Séances d'exercice supervisées
- Plan remise en forme

Pour information et rendez-vous :

José Roberge : 581-805-9027 - **Colette Lévesque** : 418-732-5298

Le Gym est ouvert du lundi au vendredi, de 6 heures à 20 heures 30

BIENVENUE



CLUB LIONS

Un énorme merci à tous ceux qui ont contribué lors de notre PONT PAYANT le samedi 12 mai 2018. Vos contributions sont de l'ordre de 1100\$ et serviront à venir en aide aux démunis de notre communauté.

Finalement, le 2 juin dernier, les Lions dégustaient leur dernier repas de l'année à la Table de maman! Une année bien orchestrée par notre Lion Présidente sortante, Lucie Charette.

Merci Lucie!!!

Les domaines de services Lions

L'Environnement; La Vision; Le Cancer infantile; Le Soulagement de la faim; Le Diabète.

Vous êtes atteint ou touché par une de ces causes. Contactez le Club Lions de Saint-Gabriel pour nous présenter vos besoins.

lionsst-gabderimouski@hotmail.com – (418) 798-4639 Lion André Gariépy

Bon été à tous!

Au plaisir de vous servir l'an prochain!



LE CLUB DES 50 ANS+

Votre **Club des 50 ans + de Saint-Gabriel** invite toute la population à venir assister à l'**inauguration** officielle d'un jeu de **Pétanque extérieur** qui pourra être utilisé, et par les aînés, et par la population en général. Ce sera un ajout à la **vie communautaire** de notre milieu, adapté à tous les âges. Cette activité se déroulera, **samedi le 16 juin 2018 à 14 h sur le terrain arrière du 104, rue Berger**. Un breuvage vous sera servi en

présence de nos généreux donateurs.

Ce serait important de se donner rendez-vous, jeunes et moins jeunes, afin de rendre notre **milieu** toujours plus **vivant et dynamique**. Soyez nombreux.

Lorraine Demers, secrétaire



775, route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie (Québec) GOJ 2L0, (418) 775-7050, poste 138

coordonnateur@sainte-flavie.net

<https://www.facebook.com/Steflavie>

Communiqué

Un marché public grandissant au cœur de l'activité mitissienne

Sainte-Flavie, le 11 mai 2018 – Une 11^e saison qui se déroulera sous le signe du renouveau; un site re-

localisé au nord du Centre municipal à Sainte-Flavie, derrière l'église, permettra de circuler de plain-pied sur un terrain plus vaste. Tous les samedis, du 9 juin au 29 septembre, de 9 h 30 à 14 h 30, on se voit au marché ! En cas de forte pluie ou de vents violents, les activités se tiendront à l'intérieur du Centre municipal. Le kiosque jeunesse est de retour, celui-ci réservé aux entrepreneurs de 8 à 18 ans qui désirent s'initier à une première expérience dans la vente d'un produit qu'ils auront eux-mêmes cultivé, confectionné ou contribué à le faire. À proximité, installations sanitaires, tables à pique-nique, aire de jeux et piste cyclable. L'admission est gratuite. Une diversité de produits cultivés, transformés ou confectionnés en région. Plusieurs animations sont au programme. Pour en savoir plus, page Facebook : [Marché public de La Mitis](#)

Source : François Mercier, coordonnateur, Marché public de La Mitis, (418) 318-6076

PETITES ANNONCES

- ✓ **À LOUER** : Logement 4½, Au **HLM**, rue Harvey, Pour 50 ans et plus. **Chauffé, éclairé, subventionné**. Prix selon les revenus (**25%**), Il faut remplir les conditions et il faut **fournir les documents nécessaires (rapport d'Impôt)** pour que nous puissions faire le calcul. Il y a aussi un 3½. Informations : **Anne-Marie Fournier, 418 798-4954**.
- ✓ **À LOUER** : Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logements à louer dans une coopérative d'habitation. **Grand 3 ½ et 4 ½ à prix très abordables**. Rénovés, fraîchement peints, chauffés, éclairés et câblés. Grandes commodités dans l'immeuble et au village (épicerie, dépanneur, caisse populaire, etc) Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule. Réf. Requisites: **Pour info : 418-509-1012 ou 418-509-3859. Voir FB**
- ✓ **À LOUER : Au même endroit, loft à louer au mois ou à l'année. Entièrement meublé**. Vaisselle fournie etc. **Rénové à neuf**. Possibilité de coucher 3 à 5 personnes. Grandes commodités dans l'immeuble et au village. Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule. **Pour info : 418-509-1012 ou 418-509-3859. Voir FB**.

TRAVAILLEUSE DE RUE DE LA MITIS

Cette fille à l'oreille discrète et attentive peut vous aider. L'appeler pour lui faire part de votre besoin est le meilleur moyen de savoir ce qu'elle peut faire pour vous. Notez bien qu'il ne reste plus qu'une travailleuse de rue dans la Mitis. Lina, 418-

BIENVENUE À:

LYANA CROFT, fille de Mme Cynthia Gauthier Fortin et de M. Philippe Croft née le 24 décembre 2017 et baptisée le 3 juin 2018.

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

MADAME MADELEINE FORGET, épouse de feu monsieur Ernest Brisson, décédée à l'Hôpital régional de Rimouski le 25 mai 2018 à l'âge de 83 ans et 7 mois. Elle était la mère de Johanne (René Lévesque). Elle était aussi la sœur de Marie-Paule (feu Maurice Leclerc) et la belle-sœur de M. Maurice Lévesque (feue Magella Forget).

Chers(ères) Paroissiens(nes),

Je m'adresse à vous en tant que présidente de la Fabrique de Saint-Gabriel sur un sujet qui nous touche tous, de près ou de loin, soit le **cimetière de Saint-Gabriel**.

Tous ont un ancêtre, un parent ou un ami qui reposent dans ce cimetière et, dans un avenir plus ou moins rapproché, ce sera notre tour. Les générations qui nous ont précédés ont entretenu avec fierté ce cimetière et c'est à nous de suivre leurs traces par **respect**. Pour préserver cette beauté, nous avons besoin de votre aide.

Vous avez sans doute remarqué que des travaux ont déjà été effectués :

- Clôture de bois refaite à neuf et peinte
- Clôture en métal brossée et peinte
- Nouvelle entrée au charnier
- Nettoyage des arbres morts (13)
- Remise partielle en bon état de la remise d'entreposage
- Réparation majeure de la base et des personnages du Calvaire

Ces travaux ont coûté au-delà de 5 000\$. Comme vous le savez, les revenus de la Fabrique diminuent d'année en année

Une **LEVÉE DE FONDS** est lancée et l'objectif poursuivi est de **12 000\$**. Il est très important de poursuivre les travaux et de créer un **fonds spécial** dédié au cimetière. **Peut-on compter sur la générosité de nos paroissiens (nes) et de ceux de l'extérieur qui ont des liens avec notre cimetière?** Ce message concerne toutes les familles mais pas uniquement une personne. Beaucoup de monuments portent le nom de tous les membres de votre famille et certains ont besoin d'entretien.

Tout don individuel ou familial sera apprécié. **ENSEMBLE**, procédons à la remise en bon état de notre cimetière : terrain, remise et pierres tombales. **ENSEMBLE, soyons fiers** de notre cimetière et essayons d'en faire un des plus beaux de la région. Notre cimetière est un site **patrimonial** et **historique**. **Sauvegardons-le**. Venez visiter, vous ressourcer ou prendre une pause dans le calme de votre cimetière.

Merci pour l'accueil que vous réserverez à notre demande.

Pierrette Joubert, présidente

OUI, vous pouvez compter sur mon appui!

Je verse la somme de

100 \$..... 75 \$.....

50 \$..... 25 \$.....

ou

Je préfère donner\$

Faire votre chèque à l'ordre de la Fabrique de Saint-Gabriel en indiquant "don pour le cimetière" ou vous présentez au bureau aux heures d'ouverture.

Je désire un reçu pour fins fiscales (plus de 20\$) et je fournis mon adresse postale complète _____

CAMPAGNE DE CAPITATION 2018

Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Votre assemblée de Fabrique lance sa campagne de capitation.

CAPITATION :

Montant établi annuellement par un décret de l'évêque, applicable à tout le diocèse de Rimouski et payable à la Fabrique de la paroisse pour toute la famille ou personne seule résidant dans cette paroisse. **Malheureusement, le nombre de cotisants diminue à chaque année et un nombre très peu élevé de participants.**

AUTRES RESSOURCES : offrande de messes, quêtes de moins en moins élevées, dons et activités spéciales.

BUT :

- Entretien de notre église et de notre cimetière : paiements de factures telles que chauffage, électricité, réparations et autres.
- Maintien des services pastoraux : baptême, communion, confirmation, mariage, funérailles
- Formation catéchétique des personnes qui se préparent à recevoir un sacrement.
- Paiement : prêtres, chorale, organistes, directrice de la chorale et autres.

VOS PAIEMENTS SERVENT À :

- Garder notre église ouverte et **notre communauté active**,
- Continuer à nourrir notre **foi**,
- Transmettre notre foi et **les valeurs essentielles** au mieux-être de chaque individu à nos enfants et petits-enfants...
- Conserver notre **patrimoine religieux** (église et cimetière) important à nos parents et à nos grands-parents qui nous l'ont légué. Nous vous tendons la main et nous vous remercions de votre générosité. **Ayons à cœur de relever ce défi** et de participer en grand nombre au **maintien de nos acquis**.

CAPITATION 2018

AUTRES PAIEMENTS

Une famille

Capitation 100.00\$ _____
Chauffage 20.00\$ _____
Cimetière 15.00\$ _____

Une personne seule

Capitation 50.00\$ _____
Chauffage 15.00\$ _____
Cimetière 10.00\$ _____

Total colonnes: _____

Don spécial à la Fabrique _____
Feuillet paroissial (10.00\$) _____
Lampe du sanctuaire (5.00\$) _____
Don patrimonial _____
Capitation année 2015 ou antérieures _____
Intention de messe (15.00\$ chacune) _____
1- _____
2- _____
+ _____

Reçu : **Oui** ____ ou **Non** ____

MONTANT TOTAL À VERSER : _____

Si **oui**, veuillez écrire votre nom et adresse :

Vous pouvez libeller votre chèque à l'ordre de la Fabrique de Saint-Gabriel

Nom : _____

Adresse : _____

Saint-Gabriel, QC G0K 1M0

**Fabrique Saint-Gabriel
350, rue Principale
Saint-Gabriel, QC, G0K 1M0**

Vous pouvez payer la Capitation 2018 en plusieurs versements s'il vous est impossible de le faire en un seul versement.

Merci de tout cœur de votre soutien et de votre générosité!

Diane Lévesque



Saines habitudes de vie : le jeu libre et actif

Les saines habitudes de vie sont une thématique centrale dans le déploiement de notre communauté et cela doit commencer tôt. Plus rapidement que les jeunes acquerront et développeront une relation saine avec l'activité physique et l'alimentation, plus la possibilité qu'ils gardent ces habitudes en vieillissant est grande.

Dans leur développement, les enfants doivent bouger. Cela devrait être quasi aussi important que de manger, boire et dormir. Pourquoi? Parce que le fait de bouger, que ce soit par l'activité physique ou par le jeu, leur permet de se développer notamment au niveau physique, émotionnel et social. Malheureusement, plusieurs données nous prouvent que les jeunes font de moins en moins d'activités physiques. Deux éléments font obstacles : l'usage de la technologie qui invite davantage les jeunes à la sédentarité et la surprotection des parents qui, par peur que quelque chose arrive à leurs enfants, préfèrent limiter les activités présentant un certain risque et gardent leur enfant dans un environnement cadré et limitatif.

Grand nombre d'articles, issus de différentes recherches, prônent le jeu libre à l'extérieur, c'est-à-dire de laisser les enfants explorer leur environnement, prendre des risques, se salir, explorer et repousser ses limites, etc. Le jeu libre est également synonyme de plaisir, de spontanéité et est générateur de nouveautés pour l'enfant. Cette liberté d'action, de mouvement permettrait de développer notamment leur autonomie et leur créativité tout en travaillant leur motricité, leur interaction avec les autres enfants (s'il y en a), leur confiance en eux, et bien plus.

Pour plus d'informations, visitez la section *activité physique* du site de 100 degrés. <https://centdegres.ca/magazine/>
Lisa Audet

À noter:

Déchets de sarclage,
de taille d'arbres et
d'arbustes : **déposer au site
de la rue Pelletier**

Le bac brun,
c'est recommencé

Juin							Juillet						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



Desjardins Caisse de la Rivière Neigette

Nous vous accueillons chaleureusement à tous nos points de services:

- **Saint-Anaclet**, 24 rue Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0
- **Sainte-Blandine**, 674 route des Pionniers, Rimouski, G5N 5P3
- **Saint-Gabriel**, 295 rue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski, G0K 1M0
- **Sainte-Luce**, 60 rue Saint-Laurent, Sainte-Luce, G0K 1P0

Nous sommes également accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/riviereneigette

Accès D 1 800 caisses / 1 800-224-7737

facebook.com/caisse.riviereneigette

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Mise en page : Anne-Marie Fournier Impression et assemblage au bureau municipal.

Adresse: Journal Brin de Nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-798-4938 Télécopieur : 418-798-4108

Courriel (Anne-Marie) pour faire parvenir les messages : a.fournier@globetrotter.net . Date de tombée : le 1er du mois



La table de maman

*** HEURES D'OUVERTURE ***

LUNDI - 11 h à 15 h

MARDI - 11 h à 15 h

MERCREDI - 11 h à 19 h

JEUDI - 11 h à 19 h

VENDREDI - 11 h à 20 h

SAMEDI - 11 h à 20 h

DIMANCHE - 11 h à 19 h

"Bonne fête des pères" à tous les papas

- *Besoin d'un gâteau pour une occasion spéciale, baptême, fêtes, mariage ou autre, nous aurons ce qu'il vous faut.*

Réservez dès maintenant.

Au plaisir de vous rencontrer !

Nancy !!

418 798-4747

COIFFURE

Sensation

Unisexes

Coiffure et perruques

Je me tiens au courant des innovations et des pratiques dans mon domaine de compétence.

Merci de me faire confiance

Bienvenue à tous

Marina Pelletier

110, avenue Bérubé

St-Donat, G0K 1L0

Nouvelle
adresse

Bonne Fête des Pères

~~~~~  
Vous aurez 5\$ de rabais  
~~~~~

Découpez et présentez ce coupon lors de votre premier rendez-vous à la nouvelle adresse.
1 coupon/personne valide avant le 01/09/2018

581 624-2403

NOUVEL HORAIRE (rendez-vous seulement)

Mardi : À domicile

Mercredi : 9 h à 19 h

Jeudi : À domicile

Vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h